

# RAPPORT DU MAIRE

---

## **SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-CHRISTINE-D'AUVERGNE**

Le 16 novembre 2009

Aux membres du Conseil municipal,  
A tous les contribuables,

Tenant compte de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir, à titre de *maire*, de vous présenter la situation financière de votre municipalité.

Nous jetterons un regard sur les derniers états financiers, sur le rapport du vérificateur, sur les réalisations de l'année qui s'achève et enfin, songeant au budget 2010, nous esquisserons quelques orientations générales pour nous guider.

De plus, j'inclus dans ce rapport annuel une mention sur la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit de la municipalité.

### **ÉTATS FINANCIERS 2008**

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR** Selon le rapport du vérificateur, les états financiers déposés présentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2008.

**SURPLUS D'OPÉRATIONS** Les derniers états financiers démontrent que l'année 2008 s'est terminée avec un surplus d'opération.

***Voici une copie de l'état des recettes et dépenses  
du fonds d'administration au 31 décembre 2008.***

## **SITUATION FINANCIÈRE 2009**

En faisant l'analyse des données du dernier rapport budgétaire préparé au 31/10/09, nous sommes en mesure de vous dire que :

### **RECETTES**

Au 31/10/09, nous remarquons un excédent des recettes par rapport au budget établi aux postes suivants:

	Budget	Encaissement	Écart
<b>Sablières</b>	1 000 \$	2 185 \$	1 185 \$
<b>Amendes</b>	500 \$	1 970 \$	1 470 \$
<b>Disposition actifs immobilisés</b>	0 \$	1 610 \$	1 610 \$
<b>Autres revenus</b>	0 \$	41 670 \$	41 670 \$
<b>Intérêts sur arrérages</b>	1 500 \$	1 918 \$	418 \$
<b>Permis</b>	4 500 \$	6 597 \$	2 097 \$
<b>Taxes foncières générales</b>	567 844 \$	610 784 \$	42 940 \$
<b>Journal</b>	1 000 \$	1 053 \$	53 \$
<b>Photocopies</b>	50 \$	125 \$	75 \$
<b>Piscine</b>	0 \$	362 \$	362 \$
<b>Subventions Loisirs</b>	1 190 \$	1 260 \$	70 \$
<b>Mutations</b>	15 000 \$	31 146 \$	16 146 \$
<b>Subvention du député</b>	5 000 \$	6 000 \$	1 000 \$
<b>Total</b>	597 584 \$	706 680 \$	109 096 \$

### **DÉPENSES**

#### **Virements de crédits**

Aucun virement de crédits n'a été fait encore cette année, ils seront faits à l'assemblée de décembre.

#### **Virements de fonds**

De 5 000,00 \$ du compte régulier avec opérations de la municipalité vers le fonds de Parcs et terrain de jeux.

---

## **Budget détaillé de voirie 2009**

	<u>Budget</u>
<b>TRAVAUX D'ENTRETIEN</b>	
Creusage et nettoyage de fossés	<b>28 000\$</b>
Irlande Nord ( 10 000 )	
St-Marc ( 5 000 )	
St-Jacques ( 10 000 )	
St-Joseph ( 3 000 )	
Éboulement (érosion) et réfection de ponceaux	<b>5 000\$</b>
<b>Reprofilage/ rechargement d'accotements</b>	<b>5 000\$</b>
Nettoyage de fossés de ligne	<b>3 000\$</b>
St-Joseph	
Gravelage	
St-Marc	<b>4 000\$</b>
Sceller fissures	<b>5 000\$</b>
<b>Mise en forme (Niveleuse) 2 fois/année</b>	<b>5 000\$</b>
Divers rangs	
<b>Débroussaillage</b>	
Faucher les bords du rang St-Georges	<b>2 000\$</b>
<b>Réparations (Imprévus)</b>	<b>15 000\$</b>
Divers rangs	
<b>Glissières de sécurité</b>	<b>1 000\$</b>
<b>Nettoyage sous les glissières</b>	<b>1 000\$</b>
<b>Nettoyage de rues et calcium</b>	<b>2 000\$</b>
<b>Castors</b>	<b>5 000\$</b>
<hr/> <b>Total</b>	<hr/> <b>81 000 \$</b>

<b>Panneaux de signalisation</b>	<b>2 000\$</b>
Diverses routes	
<b>Lignes de rues</b>	<b>4 000\$</b>
Divers rangs	<b>6 000\$</b>
<b>TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES</b>	
<b>(IMMOS.)</b>	
Pavage rang St-Jacques ( 1 km )	<b>127 000\$</b>
	<b>127 000\$</b>
<b>Grand total :</b>	<b>214 000\$</b>

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme d'immobilisations adopté par le Conseil le 10/12/08

pour les années 2009-2010-2011 s'établissait comme suit:

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS					
2009 – 2010 - 2011					
Numéro du projet	Titre	2009	2010	2011	Total des 3 années
2009-01	Chemins	127 000	100 000	100 000	327 000
2009-02	Infrastructures autres	212 750	25 000	25 000	262 750
2009-03	Équipement	10 000	7 000	7 000	24 000
2009-04	Ameublement	5 000	2 000	2 000	9 000
		<b>354 750</b>	<b>134 000</b>	<b>134 000</b>	<b>622 750</b>

## Achat d'équipement et d'ameublement

La Municipalité s'est procuré de nouveaux équipements :

- 1 cric mécanique au montant de 150,51 \$
- 1 chute pour le souffleur au montant de 179,42 \$ ;
- 4 pneus d'été au montant de 674,18 \$ ;
- 1 ensemble de balais caoutchouc au montant de 215,58 \$ ;
- 1 livre sur la normalisation des aires de jeux au montant de 73,37 \$ ;
- 1 ensemble d'armoiries municipales au montant de 186,24 \$ ;
- 1 site Web au montant de 1 050,19 \$ ;
- 1 clé maîtresse au montant de 18,05 \$ ;
- 1 sifflet, un parasol et des accessoires pour la piscine au montant de 315,28 \$ ;
- 2 boîtes électriques au montant de 4 620,54 \$ ;
- 2 meubles d'ordinateur pour le centre Internet au montant de 361,16 \$ ;
- 2 ordinateurs pour le centre Internet au montant de 3 103,74 \$ ;
- 2 bancs et 2 poubelles au montant de 2 455,03 \$ ;
- 1 chaise pour le bureau de la directrice générale au montant de 300,00 \$ ;
- 1 vanité pour la salle de bain des employés au montant de 506,95 \$ ;
- 2 cendriers extérieurs au montant de 238,28 \$ ;
- 1 fourche et 2 pelles au montant de 97,04 \$ ;
- 1 ascenseur au montant de 16 750,00 \$ ;
- 1 table de billard, 1 table de soccer, 1 table de hockey et 1 table de tennis au montant de 4 072,53 \$ ;
- 2 jeux électroniques pour la salle des jeunes ainsi qu'une horloge et un accessoire décoratif pour tenir les baguettes de billard au montant de 1 721,34 \$ ;
- 1 Livre d'Or pour la municipalité au montant de 22,53 \$ .

## Loisirs

Depuis le 7 octobre 2002, la Municipalité a adopté une politique en acceptant de rembourser aux parents l'excédent du coût d'inscription de leur(s) enfant(s) aux loisirs offerts par les municipalités de la région de Portneuf.

Hiver 2008-2009	4 inscriptions	<b>Dépense : 354,00 \$</b>
Printemps 2009	2 inscriptions	<b>Dépense : 189,00 \$</b>
Été 2009	2 inscriptions	<b>Dépense : 200,00 \$</b>
Automne 2009	6 inscriptions	<b>Dépense : 374,00 \$</b>
<hr/>		
	14 inscriptions	<b>Total : 1 117,00 \$</b>

## **BREF RETOUR SUR LES ACTIVITÉS 2009**

La Société d'aménagement du Lac Clair a continué le chemin du Lac-Clair du côté de Sainte-Christine. Il y a une nouvelle résidence de villégiature en construction cette année.

La compagnie Les Produits M.B.C.T. continue le développement dans le secteur des maisons de bois : il y a eu 4 constructions de chalets comparativement à 2 l'an dernier.

Dans les autres secteurs, comme le Domaine Alouette, la rue des Trembles, le rang St-Jacques, le rang Ste-Anne, nous retrouvons six nouvelles résidences.

En ce qui a trait à la cueillette des ordures ménagères, la municipalité est desservie par Services Matrec et elle offre le service comme le stipule le contrat de base, c'est-à-dire aux deux semaines l'hiver et à la semaine l'été; elle a formulé une demande pour changer la date de cueillette des monstres.

La Municipalité a présenté un projet d'égout au gouvernement en décembre 2006 et est donc dans l'attente d'une réponse positive à sa demande de subvention pour réaliser son projet. Le projet avance à bon train et la firme BPR inc. a ciblé un terrain récepteur pour le traitement des eaux usées. La demande à jour a été retransmise au ministère mais cette fois-ci dans le programme Chantier-Canada Québec. Une demande a également été transmise au ministère des Transports à l'effet de prioriser dans sa programmation 2010 la réfection de la route 354.

Suite à la perte de la Caisse populaire de Ste-Christine-d'Auvergne, heureusement la municipalité a acquis le bâtiment : le désir de la population ainsi que du mouvement Desjardins sera respecté en relocalisant la bibliothèque dans ce local (projet communautaire demandé par le mouvement Desjardins).

La bibliothèque s'est encore développée par l'ajout de plusieurs volumes neufs et usagés tant pour les jeunes, les adolescents et les adultes. Plusieurs thématiques ont été développées par les bénévoles telles que Noël, Pâques, l'Halloween et autres.

L'Âge d'Or est toujours en recrutement actif de nouveaux membres et est dans l'attente d'une réponse positive suite à une demande de subvention. Suite à la relocalisation de la bibliothèque, elle devrait occuper le local laissé vacant.

En ce qui a trait au Comité des fleurs, plusieurs aménagements ont été réalisés, surtout derrière le centre communautaire, ce qui égaye de beaucoup le paysage.

Notre festival « Découvertes et Traditions » a obtenu un excellent succès selon les chiffres d'achalandage déclarés. L'achat des deux boîtes électriques facilitera grandement le travail des bénévoles.

Une nouvelle salle pour les jeunes ouvrira sous peu. Espérons que cet endroit deviendra un lieu de rassemblement pour plusieurs.

Nous sommes très fiers du travail qui a été accompli et nous en profitons pour



remercier tous les bénévoles de la municipalité et nous sommes heureux que les citoyens aient à cœur comme nous le développement et la revitalisation de la collectivité.

Un site Web municipal a vu le jour et l'ajout de deux ordinateurs est venu élargir les possibilités du centre Internet.

Dans le cadre du Pacte rural 2e génération, l'enveloppe 2010 a été reportée.

### **Service d'urbanisme**

119 permis ont été émis entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 octobre 2009 :

- 11 constructions (bâtiment principal)
- 15 constructions (bâtiment complémentaire)
- 40 rénovations
- 2 commerces
- 14 installations septiques
- 8 lotissements/morcellements
- 7 usages (kiosque, roulotte, piscine)
- 12 captages d'eau
- 1 démolition
- 2 annulés
- 9 autres

Cette année, nous n'avons pas renouvelé notre entente intermunicipale avec la municipalité de Saint-Léonard pour le service d'urbanisme. Nous bénéficions maintenant d'un inspecteur embauché par la MRC de Portneuf et nous avons une entente intermunicipale avec quatre autres municipalités.

### **Service de protection incendie**

En 2007, la Municipalité a signé à nouveau une entente avec la Ville de Saint-Basile pour le service de protection contre l'incendie, laquelle a été renouvelée pour les 5 prochaines années.

## **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET**

Le **budget de l'année 2010** sera adopté  
lors d'une **SESSION SPÉCIALE** qui se tiendra  
le **21 décembre 2009 à 20 h 00**

---

Des montants seront autorisés pour les projets suivants:

### **Voirie**

- Pavage

## **Infrastructures autres**

- Rénovation du bâtiment de l'ancienne Caisse populaire
- Système de chauffage
- Garage municipal
- Chalet des patineurs
- Égout

## **Ameublement**

- Ameublement des bureaux municipaux

## **Équipement**

- Fourniture pour les travaux publics
- Système téléphonique

### **PROJECTION DU PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS AVANT L'ADOPTION DU BUDGET**

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Chemins</b>	125 000	125 000	125 000
<b>Infrastructures autres</b>	60 000	35 000	35 000
<b>Équipement</b>	7 000	7 000	7 000
<b>Ameublement</b>	3 000	2 000	2 000
	<b>195 000</b>	<b>169 000</b>	<b>169 000</b>

### **RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES**

**des membres du Conseil pour l'année 2009**

	<b>RÉMUNÉRATION</b>	<b>ALLOCATION</b>	<b>TOTAL</b>
MAIRE	283,28	141,65	424,93
MAIRE SUPPLÉANT	123,56	61,78	185,34
CONSEILLER chacun	104,58	52,30	156,88
TOTAL ÉLUS (7)	511,42	255,73	767,15

## CONTRATS

CONCLUS DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2008

Le 3 novembre 2008

Tel que stipulé à l'article 955 du Code municipal, le maire doit déposer lors de la lecture de son rapport une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle il a fait rapport de la situation financière de la municipalité.

### Liste des contrats:

<u>Entretien d'hiver des chemins</u> (contrat 5 ans qui a débuté en 2007) <b>Arthur Pagé Excavation Inc.</b>	371 224,86 \$
<u>Rénovation du centre communautaire</u> <b>Construction Côté &amp; Fils inc.</b>	321 370,80 \$
<u>Pavage d'un kilomètre dans le rang St-Jacques</u> <b>Construction &amp; Pavage Portneuf</b>	109 315,00 \$

## **CONCLUSION**

Une année très bien remplie va se terminer bientôt et je suis heureux en tant que maire de Ste-Christine-d'Auvergne de faire un bref historique sur l'année qui s'achève.

Dans un premier temps j'aimerais féliciter et souhaiter la bienvenue à tous les élus qui ont su se démarquer aux élections du 1<sup>er</sup> novembre dernier et qui travailleront ensemble pour les quatre prochaines années ainsi que remercier chacun des candidats/candidates défaits pour leur apport lors de ce scrutin.

La mise aux normes d'une grande partie du centre communautaire a été effectuée en 2010 et il est maintenant doté d'un ascenseur permettant à toute personne d'accéder aux bureaux municipaux.

Une fois encore, nous avons pu offrir cette année les plaisirs que procure notre piscine municipale à tous les citoyens/citoyennes ainsi qu'à leurs invités.

La première année du mandat de votre conseil municipal vient de commencer. J'espère, en tant que maire et membre du Conseil municipal, combler vos attentes pour les 4 prochaines années. Plusieurs beaux projets verront le jour et nous continuerons de bâtir

ensemble et croître dans la joie.

Le conseil veut être à l'écoute de vos besoins, de vos suggestions et de vos solutions. N'hésitez pas à nous en faire part. Ensemble, l'avenir nous sera prometteur.

***Pierre Tourigny, maire***